PROJET DE CARRIÈRE PORTÉE PAR CALCIA SUR AMAILLOUX (79)

VOLET PAYSAGER













PRÉ-ÉTUDE PAYSAGÈRE

A / PRÉSENTATION GÉNÉRALE	
Localisation géographique du projet	
Définition du périmètre d'étude paysagère du projet	
Présentation de la zone du projet	
B / ANALYSE PAYSAGÈRE ET PATRIMONIALE	9
Entités paysagères	10
Sous-entité paysagère de la zone de projet	11
Analyse géomorphologique	13
Analyse du patrimoine/tourisme	17
Analyse de l'urbanisation et des infrastructures	19
Analyse de l'aire immédiate	21
Reportage photographique	22
Premières synthèse paysagère et pistes de mesures avant-projet	28
C / DESCRIPTION DU PROJET ET DE SES IMPACTS SUR LE PAYSAGE	29
Plan d'accès et phasage d'exploitation	30
Profils du terrain en dernière phase d'exploitation	31
Profils du terrain en dernière phase d'exploitation	31
Profils du terrain en dernière phase d'exploitation	31 32 34
Plan d'accès et phasage d'exploitation	31 32 34 37
Profils du terrain en dernière phase d'exploitation	
Profils du terrain en dernière phase d'exploitation. Base vie et pistes provisoires. Modalités d'accès au site et travaux connexes. Impacts sur le paysage immédiat. Mesures paysagères pendant la période d'exploitation. Autres mesures proposées.	
Profils du terrain en dernière phase d'exploitation. Base vie et pistes provisoires. Modalités d'accès au site et travaux connexes. Impacts sur le paysage immédiat. Mesures paysagères pendant la période d'exploitation. Autres mesures proposées. Mesures éco-paysagères cumulées post-exploitation.	
Profils du terrain en dernière phase d'exploitation. Base vie et pistes provisoires Modalités d'accès au site et travaux connexes Impacts sur le paysage immédiat Mesures paysagères pendant la période d'exploitation Autres mesures proposées Mesures éco-paysagères cumulées post-exploitation Etendue de la zone d'extraction au fil des phases	
Profils du terrain en dernière phase d'exploitation. Base vie et pistes provisoires. Modalités d'accès au site et travaux connexes. Impacts sur le paysage immédiat. Mesures paysagères pendant la période d'exploitation. Autres mesures proposées. Mesures éco-paysagères cumulées post-exploitation. Etendue de la zone d'extraction au fil des phases. Esquisse des mesures pendant et post-exploitation.	
Profils du terrain en dernière phase d'exploitation Base vie et pistes provisoires Modalités d'accès au site et travaux connexes Impacts sur le paysage immédiat Mesures paysagères pendant la période d'exploitation	
Profils du terrain en dernière phase d'exploitation. Base vie et pistes provisoires. Modalités d'accès au site et travaux connexes. Impacts sur le paysage immédiat. Mesures paysagères pendant la période d'exploitation. Autres mesures proposées. Mesures éco-paysagères cumulées post-exploitation. Etendue de la zone d'extraction au fil des phases. Esquisse des mesures pendant et post-exploitation. Illustrations des mesures (vues obliques et photomontage).	



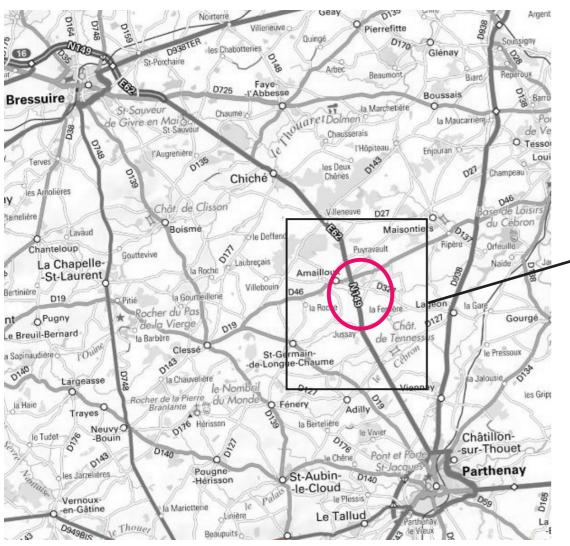
A/
PRÉSENTATION
GÉNÉRALE

Localisation géographique du projet

La présente étude paysagère porte sur un projet d'exploitation d'une nouvelle carrière au sud d'Amailloux dans les Deux-Sèvres. Amailloux s'inscrit dans la Communauté de Communes de Parthenay-Gâtine.

Le périmètre potentiel du projet intègre une séquence de la N149 entre Amailloux (zone de la Touche au croisement de la N149 et de la D327) et le lieu-dit St-Vincent, ainsi qu'un ensemble de parcelles à l'ouest de cet axe.

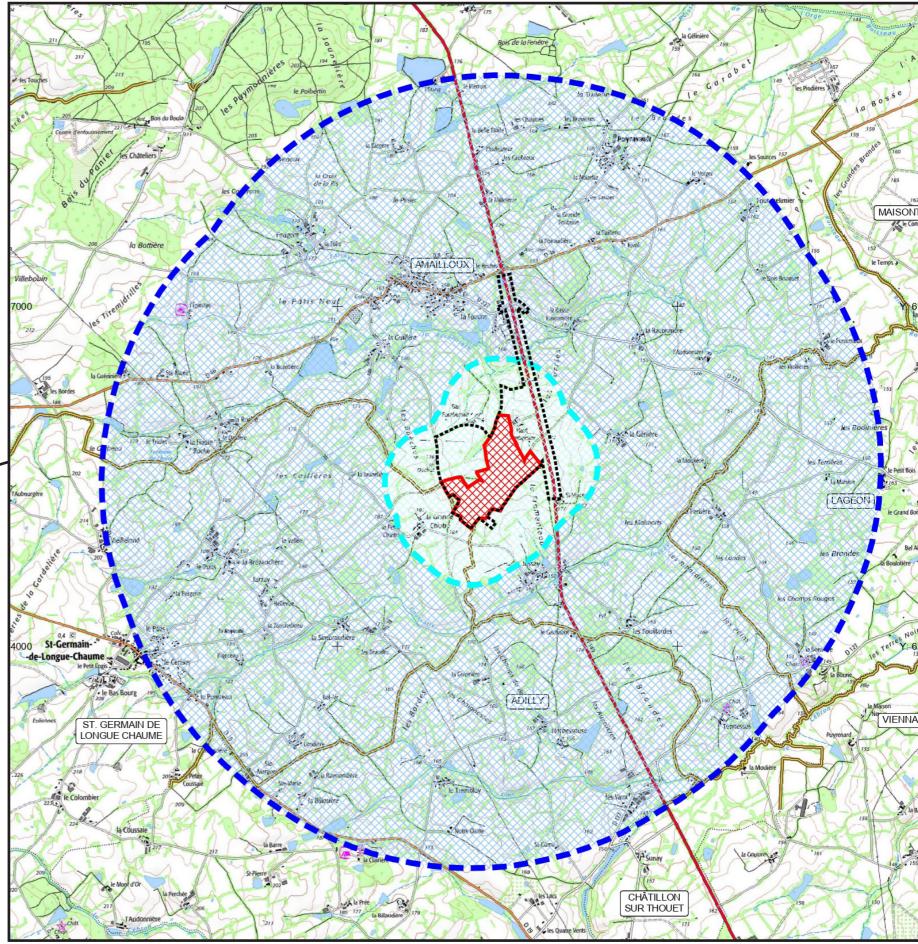
Le projet s'inscrit dans un paysage bocagé fortement marqué par l'eau (réseau dense de rus et rivières et présence de nombreux étangs et mares).



Périmètres associés au projet (données :

Zone de projet

Périmètre d'étude accès carrière
Périmètre ICPE solicité - Périmètre immédiat
Limite des 500 m - Périmètre d'étude
Limite des 3 km - Périmètre éloigné

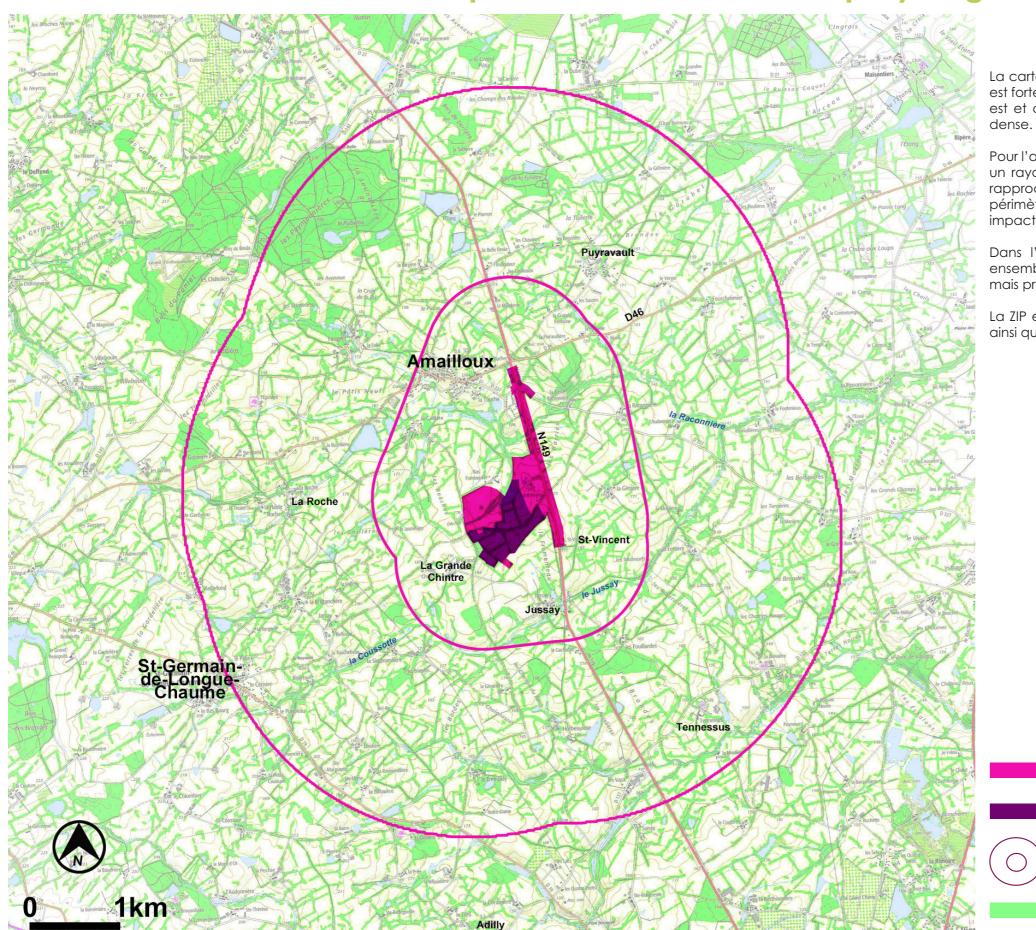


Définition du périmètre d'étude paysagère du projet









La carte ci-contre montre que l'environnement paysager de la zone de projet est fortement marqué par du bocage. Toutefois, on peut voir que sur les franges est et ouest de la zone d'implantation du projet (ZiP), ce bocage est moins dense.

Pour l'analyse du contexte paysager, deux rayons d'études ont été déterminés, un rayon de 1 km appelé aire immédiate et un rayon de 3 km appelé aire rapprochée à éloignée. Ces deux rayons ont été déterminés sur base du périmètre d'étude d'accès à la carrière afin d'avoir un regard maximisé sur les impacts du projet.

Dans l'aire immédiate on compte un bourg important, Amailloux, et un ensemble de hameaux ou lieux-dits plus ou moins importants en terme de taille mais principalement constitués de fermes.

La ZIP est marquée par une trame arborée, un chemin de traverse, un étang ainsi que la présence d'une habitation (Haut Fombernier).

Périmètre d'étude d'accès à la carrière (ZIP)

Périmètre ICPE sollicité - Périmètre immédiat

Rayons de 1 et 3 km autour de la ZIP

Couverture boisée et bocagère autour de la ZIP







Présentation de la zone du projet

Le projet porte sur l'exploitation d'une carrière d'argile. Une exploitation qui s'opérera entre 4 à 10 semaines par an, en période estivale.

Les besoins de la carrière : 80 000 tonnes d'argile en moyenne. La présence humaine sera d'environ 12 semaines sur site mais l'extraction des matériaux ne sera que de 4 à 10 semaines. Les semaines restantes sont dédiées à la mise en place du chantier (décapage, création des pistes, et le réaménagement en fin de chaque campagne). Le reste de l'année il n'y a personne sur site.

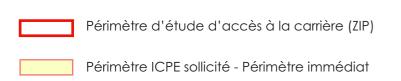
Vocation du site post-exploitation: La vocation du site sera agricole avec des aménagements écologiques.

Profondeur d'exploitation : 25 m par section de 2 à 2.5m.

Foncier: Calcia est propriétaire de l'ensemble du foncier. Ce dernier concerne 4 exploitations agricoles. L'objectif de Calcia est que les exploitants puissent profiter des terrains au maximum au fil de l'exploitation du site.

Projet annexe: Afin de garantir la fluidité du trafic et faciliter l'accès à la carrière, un projet de rond-point a été étudié à l'est d'Amailloux au croisement de la N149 et de la D327. Sur cette même intersection, un tourne à gauche sera créer pour accéder à la carrière depuis la N149.

Les premiers enjeux environnementaux identifiés portent sur les haies au regard de la présence de vieux chênes, et sur les zones humides. Les prairies quant à elles semblent dégradées.





PERIMETRE ETUDE © 2019 Ciments Calcia - Département Foncier

Site : AMAILLOUX

Plan à usage interne issu du Système d'Information Geographique ATLAS, conformité au Plan Cadastral no

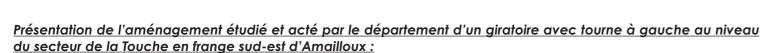


Présentation de la zone du projet (









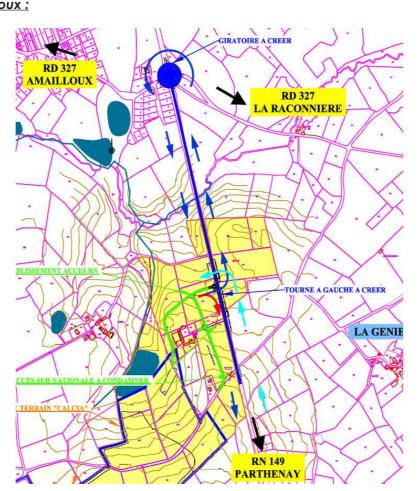
- Giratoire et tourne à gauche

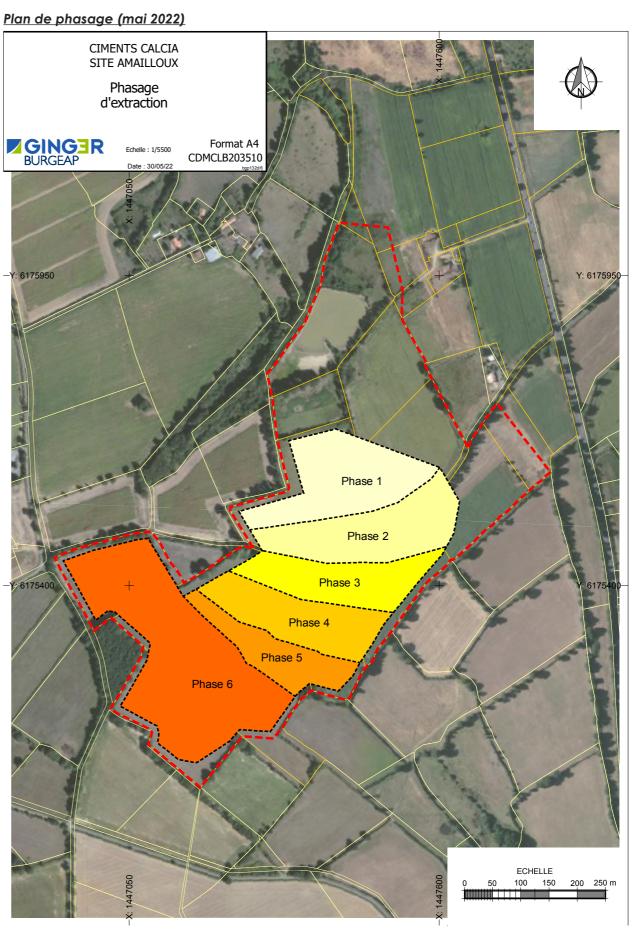
Cette première consiste à créer un tourne à gauche sur la RN149 au niveau du futur accès à la carrière ainsi qu'un giratoire en lieu et place du tourne à gauche existant entre la RN149 et la RD327 (carrefour d'Amailloux).

Principe de déplacement des camions « CALCIA » : Les camions CALCIA venant de Parthenay (RN149) pourront via le Tourne à Gauche accéder à la future carrière.

Lorsque ces derniers souhaiteront retourner sur la nationale, ils auront l'interdiction de tourner à droite en direction de Parthenay (RN149). Ils auront pour seule possibilité de tourner à gauche en direction de Bressuire (RN149), de faire demi-tour au futur giratoire d'Amailloux et de repartir en direction de Parthenay (RN149).

Les accès riverains devront être rétablis en créant un chemin parallèle à la nationale qui rejoindra le futur accès à la carrière.







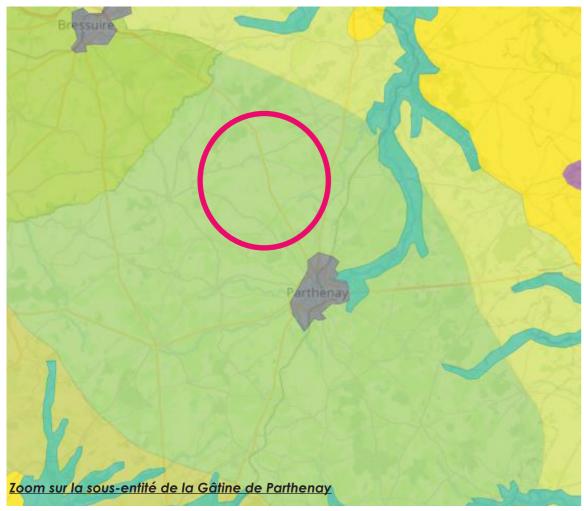
Mâitrise du foncier Calcia et périmètre ICPE sollicité pour le projet de carrière : **Ciments Calcia AMAILLOUX PLAN FONCIER** Projet périmètre ICPE carrière sollicité (33ha73a54ca) Parcelles Ciments Calcia Limite de commune Limite de section



B/ ANALYSE PAYSAGÈRE ET PATRIMONIALE DU PÉRIMÈTRE D'ÉTUDE



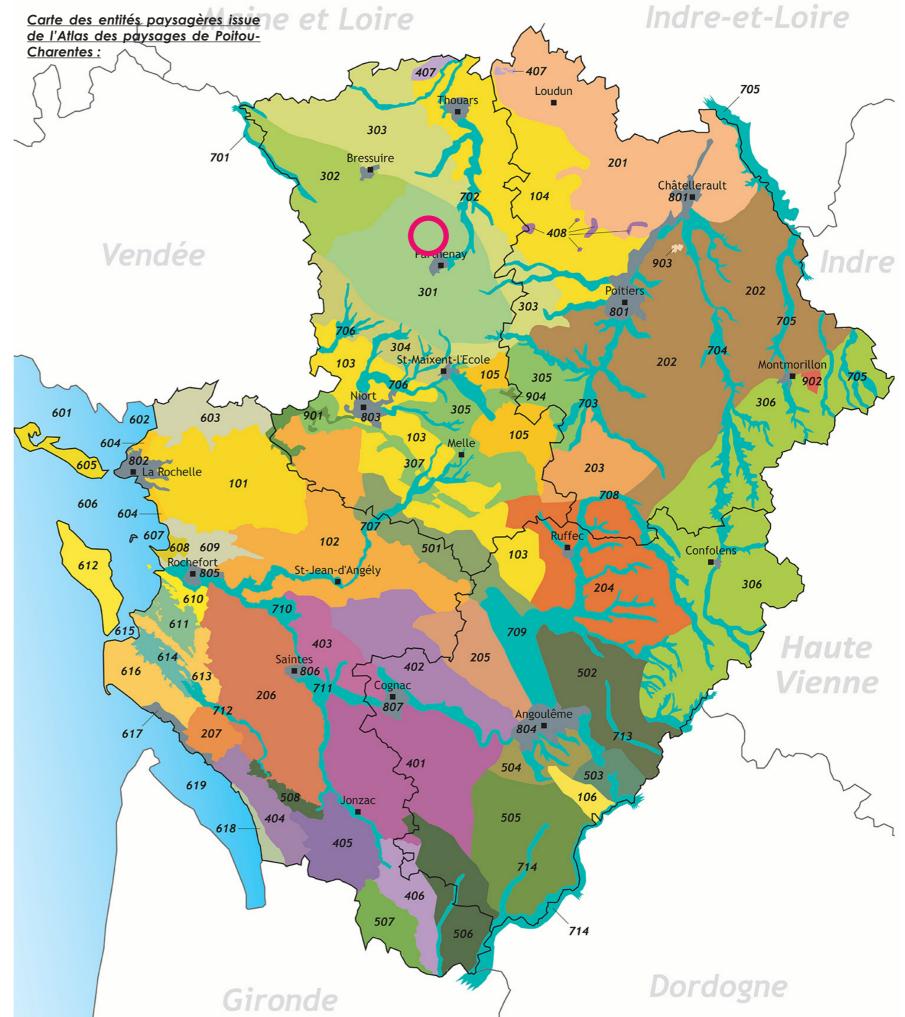
Le projet s'inscrit pleinement dans les paysages de bocages et dans la sous-entité de la Gâtine de Parthenay.



Au regard de la fiche extraite de l'Atlas des Paysages (page suivante), cette entité paysagère ne montre pas d'incompatibilité notable avec le projet. En effet sa nature bocagère et donc cloisonnée permet d'offrir des filtres visuels successifs qui limiteront l'impact visuel du projet. Toutefois, des interventions sur la trame bocagère et hydrologique nécessaire à l'exploitation peuvent générer des modifications dans la perception du paysage local.



LES BOCAGES 301 - La Gâtine de Parthenay 302 - Le Bocage bressuirais 303 - Les contreforts de la Gâtine 304 - L'Entre plaine et Gâtine 305 - Les terres rouges bocagères 306 - Les terres froides 307 - La bande bocagère de la plaine de Niort



Sous-entité paysagère de la zone de projet









LA GÂTINE DE PARTHENAY

LE BOCAGE BRESSUIRAIS

Ambiance paysagère générale

Le bocage deux-sèvrien comprend deux secteurs : le Bocage Bressuirais et la Gâtine

de Parthenay. Il constitue l'un des grands

un maillage de haies plus ou moins dense

Ce système prolonge le bocage vendéen du

blocs paysagers de la région.

- un foisonnement de sources.

une diversité de vallons frais,

un habitat dispersé.

massif armoricain.

Il se caractérise principalement par :

cloisonnant les espaces agraires [1],

301-302

ENTITES PAYSAGERES

La Gâtine de Parthenay



Caractérisation selon les reliefs et les roches rencontrés

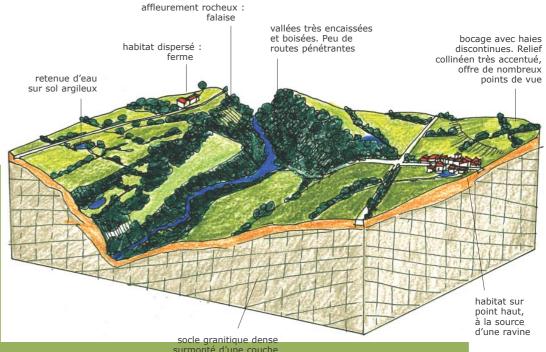
Au nord et au sud, le socle cristallin est recouvert des terres sédimentaires des grandes plaines. Les rebords du socle perdent cependant progressivement les caractères marqués du relief et de l'hydrographie. On les nomme souvent "Entre-plaine-et-Gâtine" avant la marche et à l'est avant le contact entre Neuville et Thouars. Pas de seuil marqué, mais un glissement progressif de paysages.

Des crêts émoussés (le Terrier du Fouilloux culmine à 272 mètres. Le granit se présente en fond de vallée (falaises ou pans de rochers), ou en chaos, ces boules rondes qui apparaissent çà et là dans les prés [2].

La Gâtine est un véritable "château d'eau" : les eaux abondent en hiver (influences océaniques) et manquent en été.

Motifs végétaux

La haie est le principal élément structurant l'espace. Que celle-ci soit sous forme libre ou de haie basse taillée sous futaie, l'arbre qui domine est le chêne ; lui-même niortaise et "Contreforts de Gâtine" au nord est sous forme libre ou mené en têtard. Quelques bosquets ou taillis ainsi que quelques massifs forestiers plus importants (Secondigny, L'Absie...) structurent également fortement ces paysages. Enfin, de nombreux vergers plantés en champs ou en linéaire dans le réseau des haies persistent encore largement aujourd'hui, en particulier dans le secteur de Secondigny.



surmonté d'une couche

Des micro-éléments identitaires

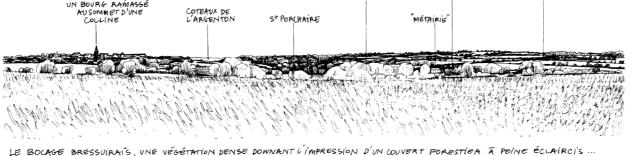
Les barrières de bois à un ou deux vantaux [3], tout comme les pierres levées de granit qui accompagnent les haies, constituent des microélements identitaires forts.

Infrastructures et organisation du

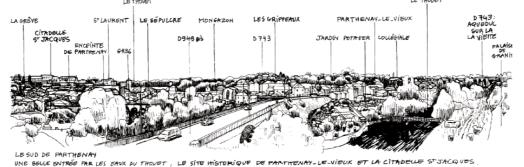
Le réseau des routes secondaires [4] et des chemins présente un caractère sinueux voire labyrinthique en certains endroits. D'autres routes rectilignes [5], souvent situées en crêtes, recoupent les vallons en tout sens et offrent une succession et une diversité de points de vue remarquables. De nombreux hameaux, des fermes isolées [6], des châteaux et manoirs sont disséminés sur le territoire. Les matériaux dominants sont le granit et le schiste ainsi que la tuile canal.



L'impression d'un horizon forestier RVİSSEAU DE LA MADO RE ETANG DU BORDAGE ETANG DE LA MADOIRE



Les principales agglomérations inscrites dans les paysages de vallées





Sous-entité paysagère de la zone de projet



bocagère successive accompagnant les ondulations du relief.



Vue depuis Amailloux vers la frange nord de la zone de projet : trame Paysage cloisonné par le bocage semi-arboré limitant les vues éloignées.



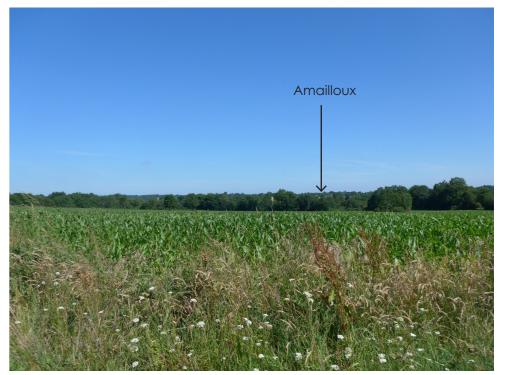
Bocage mixte jouant entre ouverture et fermeture vers les paysages environnants et présence d'arbres repères ponctuels.



Dans l'intimité du bocage : Ouverture sur des poches agricoles et pastorales.



bocage bas avec présence ponctuelle de hauts jets et bocage arboré. Un paysage vertical marqué par l'éolien qui offre ici un repère visuel.



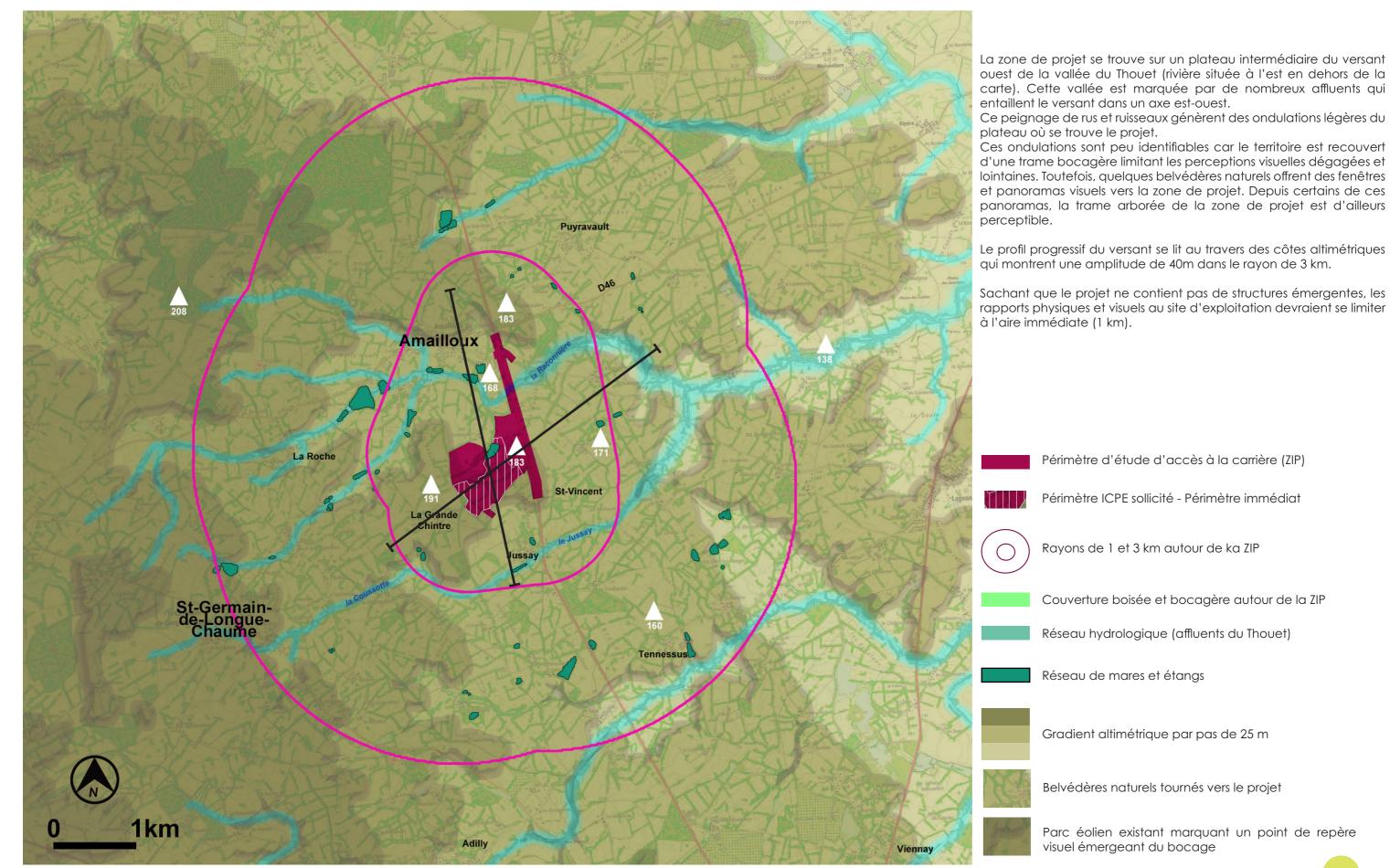
Une trame bocagère montrant plusieurs typologie: bocage arbustif bas, Vue depuis la frange nord de la zone de projet vers Amailloux: la présence de bocage arboré masque fortement la présence du bourg.

Analyse géomorphologique





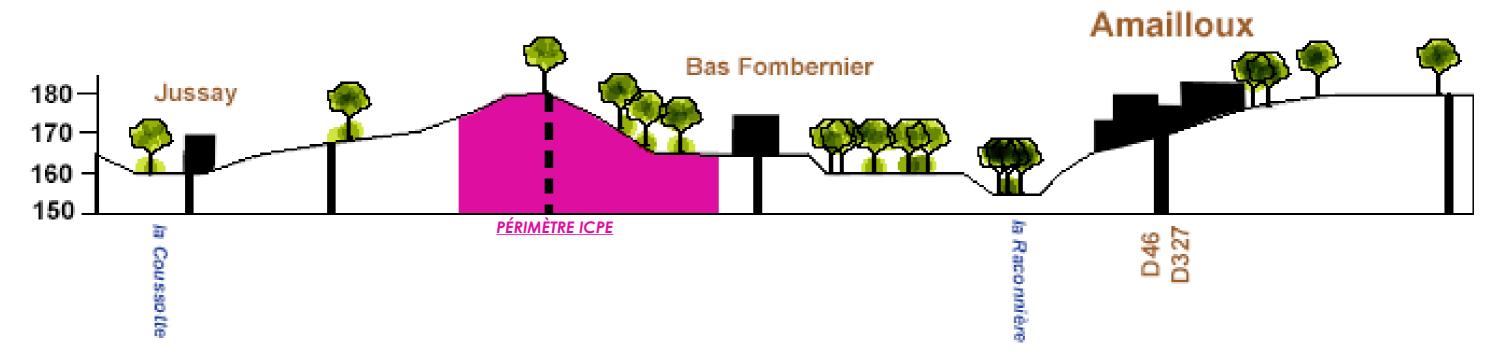




Analyse géomorphologique

Les deux profils ci-dessous, réalisés au niveau de l'aire immédiate (échelle des hauteurs exagérée), montre bien le caractère ondulé du relief avec de légers effets de promontoire au niveau de la ZIP et depuis Amailloux. Ils montrent aussi la forte présence du bocage arboré offrant des filtres visuels limitant de manière notable les vues vers la ZIP. A noter toutefois, que la ZIP est aussi occupée par du bocage arborée qui pourrait être impacté par le projet. Par conséquent, des ouvertures visuelles pourraient être générées sur le site depuis la D46 traversant Amailloux (profil sud-nord). Depuis le profil ouest-est, du bocage arboré marque les franges extérieures de la ZIP, ce qui devrait continuer à préserver les vues depuis le hameau de la Grande Chintre qui domine le futur site d'exploitation.

PROFIL SUD-NORD ENTRE JUSSAY ET AMAILLOUX



PROFIL OUEST-EST ENTRE LA GRANDE CHINTRE ET LE BOIS BOUQUET

